



Rapport Financier 2022

juin 2023

Le bilan 2022

L'association a profité de la fin de la crise COVID19 pour développer encore plus fortement son activité dans les territoires tout en reprenant les événements en présentiel.

On peut le constater à travers leur valorisation la forte augmentation des temps bénévoles entre 2021 et 2022.

Les produits

Les cotisations encaissées en 2022 s'établissent à 371 369 € contre 367 452€, en progression de 4k€, ce qui est relativement stable.

Au titre des recettes lucratives, il convient de remarquer une forte augmentation de +67% pour un montant total de 99 590 € en 2022 contre 59 380€ en 2021, principalement générée par le produit de l'ADN Festival et des SAFARIS des métiers sur les différents territoires ; à cela s'ajoute le sponsoring renouvelé par Baker Tilly STREGO et les prestations facturées à ADN Booster dans le cadre de la convention intragroupe

676 582 € de subventions ont été perçues en augmentation de 36%. Ces subventions ont été reçues dans le cadre des projets et conventions suivantes :

- **Développement économique**
 - Région des Pays de la Loire 350 000 € (perçus)
 - Nantes Métropole 50K€+10k€ (innovation)
 - La Roche sur Yon 5 K€
- **Responsabilité sociétale de l'Association**
 - ADEME : 3500 €
- **Emploi et formation Bretagne**
 - Région Bretagne 120305K€
 - Rennes Métropole 25K€ (perçus)
 - Conseil Départemental 35 pour 2K€.



- o Brest Métropole 2 K€ (perçus)
- **ORCN by ADN**
 - o Région des Pays de la Loire 14443 K€
 - o DREETS Pays de la Loire 41834 € perçus
 - o CARENE 10 K €, (perçus)
 - o La Roche sur Yon 10K€
- **ADN Discover**
 - o DREETS Pays de la Loire 12.5K€ (perçus)
 - o Nantes Métropole 20K€ (perçus)

L'engagement des bénévoles représente 3 545 heures valorisées à 228 k€ . Soit une hausse d'environ 36% par rapport à 2021.

Cette valorisation a été réalisée pour les dispositifs Développement économique Pays de la Loire et Bretagne, Emploi et formation et Transition numérique.

Les charges

D'un point de vue RH, l'association compte 13 salariés dont 3 en contrat d'apprentissage, dont en mouvements en 2022 :

- arrivée d'une animatrice sur le territoire de la Vendée
- arrivée d'un animateur sur le territoire de l'Anjou
- arrivée d'une alternante sur la Bretagne
- arrivée d'une alternante en administration & gestion

Les charges de personnels passent ainsi de 605 044€ en 2021 à 689 559€ en 2022 soit une augmentation de 14%.

Les charges de fonctionnement sont en augmentation par rapport à l'année précédente, de 283 113€ à 426 667€ et reflètent la sortie de la crise en COVID19 avec une forte reprise de l'activité événementielle en présentielle ainsi que l'organisation pour la première fois de l'ADN Festival (budget d'environ 78 k€ pour les 30 ans de l'association).

De plus, l'extension dans les territoires de l'association implique de nouveaux investissements nécessaires à son développement (locaux et véhicules en Vendée, Bretagne et Anjou).

Finalement, nous pouvons observer qu'ADN Ouest a su soutenir sa croissance territoriale et la reprise post COVID19 tout en maîtrisant son budget produisant un résultat de 8 378 €.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'année en report à nouveau.

L'affectation du résultat en fonds associatifs permet de consolider nos réserves. Les fonds associatifs passent ainsi de 277 343€ à 285 721€.



Synthèse de l'activité

	2022	2021	Évolution	
Ressources associatives	1 047 951 €	901 249 €	+146 702 €	+16,3%
+ Recettes lucratives	99 590 €	59 380 €	+40 210 €	+67,7%
+ Autres produits de gestion	2 681 €	32 €	+2 649 €	
= RESSOURCES D'EXPLOITATION	1 150 221 €	960 661 €	+189 560 €	+19,7%
- Charges externes	-426 667 €	-283 113 €	-143 554 €	-50,7%
- Charges nettes de personnel	-689 559 €	-605 044 €	-84 515 €	-14%
- Autres charges de gestion	-6 €	0 €	-6 €	
- Dépréciation des créances	-27 130 €	-36 496 €	+9 366 €	+25,7%
- Dotation aux amortissements	-4 092 €	-7 819 €	+3 727 €	+47,7%
= RESULTAT D'EXPLOITATION	2 766 €	28 188 €	-25 422 €	-90,2%
+/- RESULTAT FINANCIER <small>intérêts livrets d'épargne</small>	1 154 €	539 €	+615 €	+114,1%
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL <small>reliquats facturations antérieures</small>	4 480 €	1 150 €	+3 330 €	+289,6%
- Impôt sur les produits fin.	-22 €	-37 €	+15 €	+40,5%
= RESULTAT DE L'EXERCICE	8 378 €	29 840 €	-21 462 €	-71,9%

- **Résultat à +8K, Atterrissage prévu à -20K (écart +/- 2,5% du budget global).**
- **Point d'attention sur le ratio Subventions/Cotisations : environ 1/3 de cotisations pour 2/3 de subventions.**
- **Rappel : A partir de janvier 2023, augmentation annuelle des cotisations indexée sur la moyenne de l'inflation des 3 dernières années.**